

LE CLAVÉSIEEN

N° 22 - DÉCEMBRE 2015

BULLETIN MUNICIPAL



ÉDITORIAL

Le 13 novembre notre pays a été lâchement agressé.

Le terrorisme a tué 130 de nos compatriotes et en a blessé 350. Certains sont encore dans un état extrêmement préoccupant. Tous resteront marqués à vie.



Ces victimes qui, comme vous et moi vivaient normalement dans leur pays, participaient, ce soir-là, à un concert au Bataclan ou prenaient un verre en terrasse avec des amis, des membres de leur famille.

Elles ont été foudroyées lâchement par des barbares, par des fous furieux qui n'ont, à aucun instant, hésité à faire feu, à achever des blessés au sol.

Nous avons dépassé les limites de la barbarie; de telles pratiques sont indignes et nous entraînent dans des périodes si obscures que l'humanité n'en a que rarement connues.

Je suis et nous sommes tous ou le père ou la mère ou le frère ou la sœur de chacun d'entre eux.

C'est avec une émotion indéfinissable et une énorme colère que nous devons chacun au fond de notre cœur penser aux victimes et nous mobiliser tous ensemble pour que de tels événements puissent être combattus ici, en Syrie et en Irak.

Toutes nos énergies doivent être mobilisées pour éradiquer sur notre sol tous ceux qui se servent de la religion pour commettre de tels actes. La sévérité des autorités à l'égard des barbares doit être à la mesure des agressions qu'ils commettent.

Il s'agit de la survie de notre mode de vie, il s'agit de la survie de tous nos êtres chers, il s'agit de la survie de la laïcité, il s'agit de la survie de la République, il s'agit tout simplement de notre survie. Pensons aux proches de ces malheureuses victimes et recueillons-nous pendant cette période festive où nous serons réunis .

Gérald Pierrugues



Rassemblement citoyen, lundi 16 novembre à Clavier pour une minute de silence en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre à Paris.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES



Jenny Maherou
& Clément Villars
le 26/09/2015



Elodie GAUDRIN
& Guillaume CASCIARI
le 19/09/2015



DÉCÈS

Antoine Mélias
le 26/07/2015 à NICE



NAISSANCE

Elya CORDIER
née le 20/09/2015

RÉSULTATS ÉLECTIONS RÉGIONALES CLAVIERS RÉGION PACA

Premier Tour	Deuxième Tour
Mme Marion MARÉCHAL-LE PEN LISTE FRONT NATIONAL 35,63 %	M. Christian ESTROSI LISTE UNION DE LA DROITE 58,43 %
M. Christian ESTROSI LISTE UNION DE LA DROITE 23,08 %	Mme Marion MARÉCHAL-LE PEN LISTE FRONT NATIONAL 41,57 %
M. Christophe CASTANER LISTE UNION DE LA GAUCHE 22,67 %	
M. Jean Marc GOVERNATORI LISTE ECOLOGISTE 5,26 %	
Mme Sophie CAMARD LISTE EELV ET GAUCHE 4,86 %	
M. Noël CHUISANO LISTE DEBOUT LA FRANCE 2,83 %	
M. Daniel ROMANI LISTE DIVERS 2,02 %	
M. Jacques BOMPARD LISTE EXTRÊME DROITE 1,62 %	
M. Cyril JARNY LISTE DIVERS GAUCHE 1,21 %	
Mme Isabelle BONNET LISTE EXTRÊME GAUCHE 0,81 %	



Premier Tour	Deuxième Tour
Mme Marion MARÉCHAL-LE PEN LISTE FRONT NATIONAL 40,55 %	M. Christian ESTROSI LISTE UNION DE LA DROITE 54,78 %
M. Christian ESTROSI LISTE UNION DE LA DROITE 26,47 %	Mme Marion MARÉCHAL-LE PEN LISTE FRONT NATIONAL 45,22 %
M. Christophe CASTANER LISTE UNION DE LA GAUCHE 16,59 %	
Mme Sophie CAMARD LISTE EELV ET GAUCHE 6,54 %	
M. Jean Marc GOVERNATORI LISTE ECOLOGISTE 4,05 %	
M. Noël CHUISANO LISTE DEBOUT LA FRANCE 1,95 %	
Mme Isabelle BONNET LISTE EXTRÊME GAUCHE 1,48 %	
M. Jacques BOMPARD LISTE EXTRÊME DROITE 1,12 %	
M. Cyril JARNY LISTE DIVERS GAUCHE 0,64 %	
M. Daniel ROMANI LISTE DIVERS 0,61 %	



Les résultats du second tour à Clavières sont les suivants :

la liste Union de la Droite de M. Christian ESTROSI a remporté la majorité des suffrages exprimés avec un score de 58,43 %.

La liste Front National de Mme Marion MARÉCHAL-LE PEN s'est placée en seconde position avec 41,57 % des bulletins.

On observe un taux d'abstention de 34,68 % dans la localité de Clavières.

En collaboration avec Data2Content, une marque de la société [Syllabs](http://www.syllabs.com), à partir des données du Ministère de l'Intérieur et de l'Insee;





*JOYEUSES FÊTES
MEILLEURS VŒUX POUR 2016*



**Gérald PIERRUGUES, Maire
& le Conseil Municipal de CLAVIERS,
vous convient à la cérémonie de présentation des vœux
qui aura lieu
le samedi 16 janvier 2016 à 18h30,
à la salle des fêtes.**



**“Enseigner la compréhension entre les humains est la condition
et le garant de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité.”**

Edgar Morin, Les Sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur.



*Le Clavésien - Bulletin municipal
Responsable de la Publication : Gérald PIERRUGUES -
Rédaction et mise en page : Collaboration collégiale
Impression : Mairie de Claviers*

TRAVAUX

PLACEMENT DE TROIS RALENTISSEURS



Le ralentisseur reste l'équipement le plus efficace et le plus sûr pour modérer la vitesse des automobilistes en agglomération et améliorer la sécurité des piétons. Trois ralentisseurs ont été placés à proximité de l'école à l'entrée « Est » du village sur la D55. Espérons que ces équipements inciteront les automobilistes et motocyclistes à respecter la limitation à 20 km/h dans cette zone particulièrement fréquentée par les piétons, notamment les enfants...



AMÉNAGEMENT D'UN MUR LE LONG DU PARKING DE LA PROMENADE DU MONT JOLET (D55, ENTRÉE OUEST DU VILLAGE)

Long de 55 mètres et d'une hauteur de 1 mètre 30, ce mur est entièrement réalisé par l'équipe des ouvriers municipaux. Les pierres sont extraites d'une veine située sur la commune même. Ce mur rehausse considérablement la perspective et le prestige de l'entrée du village lorsque l'on vient de Callas ou Bargemon.

Ce sont ainsi plus de 30 places supplémentaires qui seront disponibles pour les riverains et visiteurs.

Nous tenons à féliciter vivement l'équipe de **Éric, Luc et Robert** pour ce travail digne des meilleurs maçons !



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.N.A.C.R.



Depuis plus de 50 ans, l'ANACR qui a compté et compte, parmi ses présidents, des Résistants éminents tels Vincent Badie, Robert Chambeiron, L'assemblée générale annuelle de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance (ANACR) locale s'est tenue en Mairie, le 21 novembre.

Jacques Debû-Bridel, colonel Rol-Tanguy, Pierre Sudreau, Louis Terrenoire et Pierre Villon, et parmi son comité d'honneur notamment, le général Jacques Chaban-Delmas, Jacques Duclos, l'Amiral Muselier, le colonel Passy, Alain Savary et Mgr Théas, a constamment affirmé sa démarche pluraliste de rassemblement de tous les résistants.

Pour la défense des valeurs patriotiques, démocratiques et humanistes de la Résistance
Pour lutter contre les résurgences des idéologies fascistes et pétainiste, et contre le négationnisme falsificateur.
Pour la défense de la paix
Pour la défense des droits matériels et moraux des Résistants et tout particulièrement la reconnaissance de leurs services

Plus d'infos : www.anacr.com

INFOS DIVERSES, EN BREF

- Ouverture de la pizzeria - La Tour de Pizz' - le 04 janvier (emplacement de l'ex « L'Arôme »).
- Réouverture du restaurant « Côté Terrasse » le 20 janvier 2016



Communication de La Poste.

Nouveaux horaires.

À compter du 4 janvier 2016

les horaires de la Poste sont modifiés



LUNDI	8h45	11h
MARDI	8h45	11h30
MERCREDI	8h45	11h
JEUDI	8h45	11h
VENDREDI	8h45	11h
SAMEDI	8h45	11h

PEPINIERE - HOTEL D'ENTREPRISES
DRACINNOVE 2015 DRAGUIGNAN Créateurs d'entreprises...
CONCOURS
L'INNOVATION RÉCOMPENSÉE
EN DRACÉNIÉ
IDEE IDEE
Participez à la 3^e édition !
www.economie-dracenie.com
CCI VAR CCI DRACÉNIÉ COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE



LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE (CO)

D'OÙ VIENT LE MONOXYDE DE CARBONE?

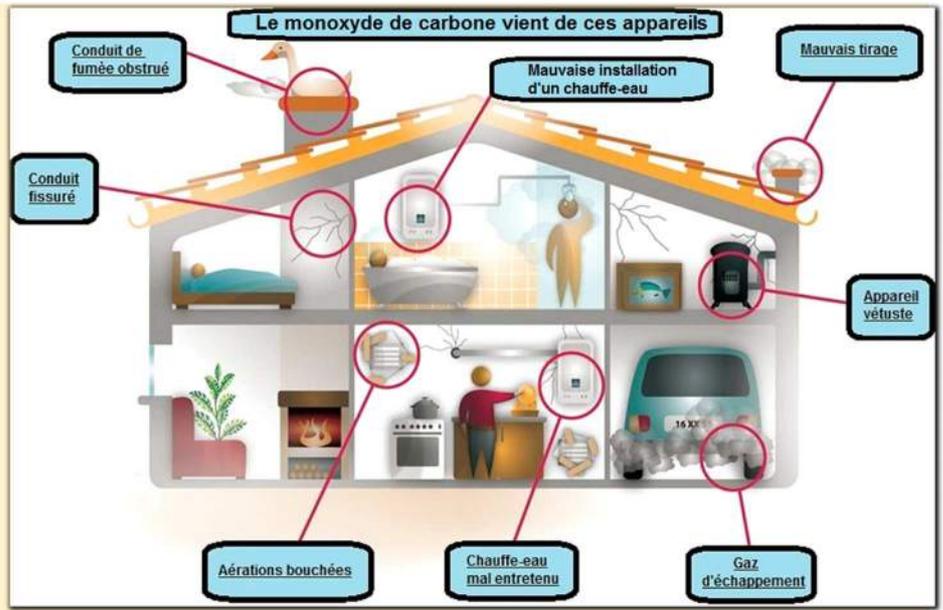
Ce gaz vient des appareils de chauffage ou de cuisson qui marchent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol.

Ces appareils peuvent produire du monoxyde de carbone quand ils ne fonctionnent pas correctement.

Pour se protéger

Tous les ans, avant l'hiver, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel: chaudière, conduit, chauffe-eau, poêle, cheminée, etc.

Demandez-lui une « attestation d'entretien » qui prouve que l'appareil est bien entretenu.



Bien utiliser vos appareils :

- N'utilisez pas les appareils de cuisson, cuisinière, brasero, barbecue...pour vous chauffer dans le logement.
- Les groupes électrogènes s'installent en dehors du logement.
- Si vous utilisez un poêle à bois, n'utilisez que du bois (sans vernis et sans peinture).
- Ne laissez pas votre moteur de voiture en marche dans le garage.
- Utilisez un chauffage d'appoint au maximum 2 heures de suite et dans une pièce avec aération.
- Ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler (sous les portes, dans la cuisine, la salle de bain, etc.)
- Aérez chaque jour votre logement pendant au moins 10minutes, même en hiver.

Le monoxyde de carbone est dangereux

Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux qui peut tuer:

Il ne se voit pas et ne sent rien. Mais quand on le respire, il prend la place de l'oxygène.

On a mal à la tête, envie de vomir, on est très fatigué. On peut s'évanouir ou même mourir.

Pour parler du monoxyde de carbone, on dit aussi « CO ».

Les détecteurs de monoxyde de carbone ne sont pas obligatoires mais fortement conseillés.

Attention!

Quand un appareil de chauffage ou de cuisson marche, si vous avez mal à la tête, envie de vomir ou si vous vous sentez mal, il y a peut-être du monoxyde de carbone chez vous. En cas de doute, ouvrez les fenêtres et les portes, arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson, sortez de chez vous, appelez les secours.

Pompiers:18/112

Samu:15

Centre anti-poison : <http://www.centres-antipoison.net>

Centre anti-poison de Marseille : 04 91 75 25 25
(7/7-24/24)

Gendarmerie & Police : 17

A qui demander des informations ?

Mairie

Professionnels:

- plombier
- chauffagiste
- ramoneur

Centre anti-poison

Agence régionale de santé: www.ars.sante.fr

Jean-Paul Cavalier

Formation incendie du Personnel de la mairie de Claviers

Le 2 novembre 2015, le personnel de la mairie de Claviers a reçu une formation Incendie.

Un Incendie peut avoir des conséquences désastreuses, tant sur le plan humain que matériel ou financier.

Cette formation organisée par la mairie et prodiguée par l'institut de Formation Professionnelle en Sécurité du Travail s'est déroulée dans de bonnes conditions et un très bon esprit d'équipe.

Localisation des extincteurs

Les extincteurs sont situés à l'intérieur ou à proximité des pièces qui comportent un risque d'incendie: laboratoires, salle d'entretien, etc. Ils doivent être facilement accessibles.

Types d'extincteurs

Les extincteurs portent une cote selon la ou les classes de feu qu'ils peuvent combattre. Par exemple, un extincteur de type **A** peut seulement être utilisé contre un incendie de **classe A**.

Généralement, vous trouverez des extincteurs aux endroits suivants :

Laboratoire : type ABC, Cuisine : type ABC, Salle mécanique : type BC ou ABC, Corridor commun : type A, BC ou ABC (selon les risques du bâtiment), Entrepôt : type A ou ABC, Salle électrique : type BC ou ABC.

Sommaire de cette formation :

- | | |
|---------------------------------------|---|
| 1: Extraits de la réglementation | 10: Précaution lors de la mise en œuvre des extincteurs |
| 2: Causes d'éclosion des incendies | 11: Les déclencheurs manuels d'alarme incendie |
| 3: Le feu | 12: Les consignes d'incendie les plans d'évacuation |
| 4: Les classes de feu | 13: Organisation de l'évacuation |
| 5: Les modes de propagation du feu | 14: Transmission de l'alerte aux secours extérieurs |
| 6: Dangers de l'incendie pour l'homme | |
| 7: Les Agents Extincteurs | |
| 8: Les Extincteurs portatifs | |
| 9: Fonctionnement des extincteurs | |

Classes de feu, types d'extincteurs et utilisation

Triangle de Feu



	Matières combustibles solides	Bois, papiers et cartons, tissus, plastiques et autres matériaux ordinaires
	Liquides ou gaz inflammables	Essence, alcool, huiles, solvants, peintures et autres liquides inflammables
	Équipements électriques	Appareillage électrique sous tension où la non-conductivité des agents extincteurs a une grande importance
	Huiles et graisses	Huiles et graisses végétales ou animales

Le fonctionnement d'un extincteur est relativement simple, il vous suffit de suivre les instructions suivantes

- Prévenez les pompiers !
- Vérifiez si l'extincteur est en bon état et si le manomètre se situe en zone verte.
- Dégagez l'extincteur de son support.
- Retirez la goupille de sécurité en brisant le scellé, au besoin.
- Attention, l'extincteur est alors opérationnel.
- Approchez-vous à environ 2 m (7 pi) du feu, de préférence dos au vent.

- Ne vous mettez pas en danger : assurez-vous de toujours avoir une issue en cas de propagation du feu.
- Décollez le boyau du cylindre.
- Orientez la buse ou le cône vers la base des flammes.
- Assurez-vous de ne pas être trop près du feu afin de ne pas disperser les flammes sous l'effet du jet.

- Appuyez à fond sur le levier ou contrôlez le débit : jet intermittent pour un feu sec (papier, carton, etc.), jet continu pour un feu de liquides (huile, essence, etc.)
- Faites un mouvement de gauche à droite à la base des flammes en vous assurant de bien couvrir la largeur du feu.
- Videz l'extincteur ou ne vous arrêtez que lorsque les flammes sont toutes éteintes. Attendez quelques minutes avec, idéalement, un autre extincteur à proximité.

Assainissement non collectif Dispositif d'aides financières aux travaux de réhabilitation

Dans le cadre de son Xème programme (2013-2018), l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a lancé une opération de subventionnement aux particuliers pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif, selon des critères prédéfinis.

Dotée d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), la Communauté d'Agglomération Dracénoise (CAD) aura en charge l'instruction des dossiers des pétitionnaires.

Cette opération régie par une convention liant la CAD et l'Agence de l'Eau donnera lieu à une conven-

tion de mandat entre le particulier et la Communauté d'Agglomération Dracénoise pour chaque dossier.

Sont éligibles, les installations des habitations construites avant 1996, que la collectivité compétente estime « absentes » ou « présentant un danger pour la santé des personnes » ou « présentant un risque avéré de pollution de l'environnement » au sens de l'arrêté du 21 avril ZOLZ relatif aux contrôles des filières d'assainissement non collectif.

Après analyse, le SPANC de la Communauté d'Agglomération Dracénoise transmettra à l'Agence de l'Eau une liste d'usagers éligibles et désireux de réhabiliter leur installation, à s'inscrire dans cette opération.

Cette aide permettra aux particuliers, responsables de la conception, de la réalisation et du maintien en bon état de fonctionnement de leur installation d'assainisse-

ment autonome, de bénéficier d'un soutien financier pour effectuer la réhabilitation de leur installation.

Après instruction de leur dossier par le SPANC, ils sont susceptibles d'obtenir une aide forfaitaire de l'Agence de l'Eau pouvant s'élever jusqu'à 3000€ par logement.

Si vous êtes éligibles pour cette opération et afin de bénéficier de la subvention de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, vous devez retourner au SPANC de la Communauté d'Agglomération Dracénoise d'une part, le dossier complet de demande de réhabilitation et d'autre part les pièces demandées pour obtenir cette subvention (consulter nos services ou le site internet de la communauté d'Agglomération Dracénoise).

A réception de ce dossier, le SPANC effectuera le contrôle à la conception de votre projet puis le contrôle à la réalisation et fera le lien entre vous et l'Agence de l'Eau pour la perception de cette subvention.



En route pour les vacances avec l'Odel !

La brochure des séjours de vacances pour l'automne, l'hiver et le printemps 2015-2016 est arrivée !

Des séjours sportifs, culturels et thématiques pour les 6-17 ans.

Direction La Londe ou La Martre pour l'automne et le printemps avec au programme de la moto, la colo véto, nature et eaux vives ou encore opération survie...

Pour l'hiver, cap sur Vars et les Hautes Alpes pour profiter de toutes les joies de la montagne et des sports de glisse !

Des offres spéciales de vacances en famille dans les centres de vacances Odel de La Londe et Vars, avec des formules week-ends, courts séjours ou semaine, en demi-pension, pension complète ou formule petit déjeuner, à des tarifs préférentiels.



Retrouvez toutes les offres de séjours et téléchargez le catalogue automne-hiver-printemps sur www.odelevasion.fr.

Renseignements et inscriptions : ODEL VAR – 38bis, rue Picot – 83000 Toulon
04 94 925 985 – <http://www.odel.fr>

CELA S'EST PASSÉ À CLAVIERS ...

ATELIERS ÉQUILIBRE



L'atelier équilibre **PREVENTION DES CHUTES** qui s'est déroulé au cours de l'automne a apporté à tous les participant(e)s une grande satisfaction. Les séances se sont passées dans la bonne humeur et un apéritif a clôturé ces animations.

Sylvie Collignon



CCAS

Les colis de fin d'année ont été distribués à la Mairie les 9 et 10 décembre pour les personnes qui n'étaient pas présentes au repas. L'équipe du CCAS espère que ces petits paniers gourmands vous régaleront les papilles.



JOURNÉE DU PATRIMOINE



19 septembre, par une très belle avant-dernière journée d'été... Sylvie Collignon a guidé à travers le village quelques amateurs de patrimoine et leur a permis de découvrir l'immense charme de notre village, ses ruelles, les points de vue sur la campagne, les sites de ses anciennes industries. Au-delà de la découverte de cet héritage préservé, chacun a pu comprendre, à travers quelques exemples, combien la vie de tous était interdépendante et solidaire dans le partage des ressources : l'accès aux fontaines, la gestion du four à pain, le lavoir,...



11 novembre
Commémoration de l'Armistice
du 11 novembre 1918
et hommage rendu aux morts pour la France



À Claviers et partout en France.
Une commémoration
mais aussi un appel à la paix.

Le 11 novembre 1918, est signée à Rethondes l'armistice qui met fin à la Première Guerre mondiale. Une loi du 24 octobre 1922 fait du 11 novembre un jour férié consacré à la commémoration de la victoire et de la Paix. Depuis, chaque année, le 11 novembre donne lieu à des cérémonies devant les monuments aux morts.

Avec la disparition du dernier Poilu, Lazare Ponticelli, le 12 mars 2008, le sens de la commémoration tend à évoluer. Il ne s'agit pas de célébrer la victoire de 1918 mais plutôt la fin de la guerre et l'amorce du rapprochement européen. La loi du 28 février 2012 a fait du 11 novembre le jour anniversaire de l'armistice de 1918 mais aussi de la commémoration annuelle de la victoire et de la paix. Ce jour là, il est rendu hommage à tous les morts pour la France. De nombreux Clavésiens et Clavésiennes étaient présents pour cette cérémonie sous un beau ciel d'automne.



Ministère de la défense - Mémoire des Hommes
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: **ROUBAUD**
Prénoms: *Léon, Julien, Victorin*
Grade: *Soliste*
Corps: *77^e Régiment d'Infanterie*
N°: *8339* au Corps - Cl. *1115*
Matricule: *157* au Recrutement *Nice*
Mort pour la France le: *9 Mars 1915*
à: *Colonne 2^e d'assaut d'infanterie*
Genre de mort: *Eue à l'ennemi*
Né le: *25 Mars 1895*
à: *Clavière* Département: *(Var)*
Arr. municipal (P. Paris et Lyon):
à défaut non et N°:
Jugement rendu le: *11 Mars 1916*
par le Tribunal de: *Draguignan*
acte ou jugement transcrit le: *1 Mars 1916*
à: *Clavière (Var)*
N° du registre d'état civil: *177/1904*
350-700-1020. (20434)

Ministère de la défense - Mémoire des Hommes
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: **PASCAL**
Prénoms: *Antoine, Pierre*
Grade: *Soliste*
Corps: *11^e Régiment d'Artillerie*
N°: *2529* au Corps - Cl. *1111*
Matricule: *147* au Recrutement *Nice*
Mort pour la France le: *25 Mars 1915*
à: *Bois de Clépy (Aisne)*
Genre de mort: *tué à l'ennemi*
Né le: *21 Mai 1891*
à: *Clavière* Département: *(Var)*
Arr. municipal (P. Paris et Lyon):
à défaut non et N°:
Jugement rendu le: *27 Juin 1920*
par le Tribunal de: *Draguignan*
acte ou jugement transcrit le: *27 Juin 1920*
à: *Clavière (Var)*
N° du registre d'état civil:
350-700-1020. (20434)

Ministère de la défense - Mémoire des Hommes
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: **PIERRUGUES**
Prénoms: *Louis, Maurice, François*
Grade: *Soliste*
Corps: *1^{er} Groupe d'Aviation*
N°: *2177* au Corps - Cl. *1414*
Matricule: *77* au Recrutement *Nice*
Mort pour la France le: *10 Janvier 1919*
à: *Régiment Camp 2^e à Nancy*
Genre de mort: *maladie contractée au service*
Né le: *29 Mai 1899*
à: *Feytaud* Département: *(Var)*
Arr. municipal (P. Paris et Lyon):
à défaut non et N°:
Jugement rendu le: *26*
par le Tribunal de:
acte ou jugement transcrit le: *Saint-Jean*
à: *Feytaud (Var)*
N° du registre d'état civil:
350-700-1020. (20434)

Ministère de la défense - Mémoire des Hommes
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: **PIERRUGUES**
Prénoms: *Agapin, Emile*
Grade: *2^e classe*
Corps: *2^e S^e de P. à pied*
N°: *2574* au Corps - Cl. *1312*
Matricule: *233* au Recrutement *Nice*
Mort pour la France le: *20 Août 1914*
à: *Compagnie de Logement (1)*
Genre de mort: *tué à l'ennemi*
Né le: *24 Octobre 1892*
à: *Clavière* Département: *(Var)*
Arr. municipal (P. Paris et Lyon):
à défaut non et N°:
Jugement rendu le: *17 décembre 1914*
par le Tribunal de: *Draguignan*
acte ou jugement transcrit le: *17 Janvier 1915*
à: *Clavière (Var)*
N° du registre d'état civil:
350-700-1020. (20434)

Ministère de la défense - Mémoire des Hommes
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: **GOLEAS**
Prénoms: *François, Louis*
Grade: *Soliste*
Corps: *2^e Régiment d'Artillerie*
N°: *1462* au Corps - Cl. *1411*
Matricule: *10* au Recrutement *Nice*
Mort pour la France le: *20 Mars 1915*
à: *ambulance après le 10^e combat*
Genre de mort: *Blasphème de guerre*
Né le: *3 décembre 1891*
à: *Clavière* Département: *(Var)*
Arr. municipal (P. Paris et Lyon):
à défaut non et N°:
Jugement rendu le: *24 Mai 1917*
par le Tribunal de: *Clavière (Var)*
acte ou jugement transcrit le:
N° du registre d'état civil:
350-700-1020. (20434)

Ministère de la défense - Mémoire des Hommes
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: **PIERRUCUES**
Prénoms: *Sté, Antoine, Edouard*
Grade: *Soliste 2^e classe*
Corps: *1^{er} Régiment d'Artillerie*
N°: *1274* au Corps - Cl. *1414*
Matricule: *33* au Recrutement *Nice*
Mort pour la France le: *24 Juillet 1918*
à: *L'ambulance 12120 Colonel d'Alger*
Genre de mort: *tué à l'ennemi à Blonay (Marne)*
Né le: *12 Décembre 1887*
à: *Clavière* Département: *(Var)*
Arr. municipal (P. Paris et Lyon):
à défaut non et N°:
Jugement rendu le: *3 Mars 1919*
par le Tribunal de: *Clavière (Var)*
acte ou jugement transcrit le:
N° du registre d'état civil:
350-700-1020. (20434)

Ministère de la défense - Mémoire des Hommes
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: **Pierrugues**
Prénoms: *Joseph, Pierre*
Grade: *Soliste 2^e classe*
Corps: *1^{er} Régiment d'Artillerie*
N°: *1274* au Corps - Cl. *1414*
Matricule: *33* au Recrutement *Nice*
Mort pour la France le: *10 Septembre 1918*
à: *ambulance 12120 Colonel d'Alger*
Genre de mort: *tué à l'ennemi à Blonay (Marne)*
Né le: *11 Mars 1888*
à: *Clavière* Département: *(Var)*
Arr. municipal (P. Paris et Lyon):
à défaut non et N°:
Jugement rendu le: *16 mai 1919*
par le Tribunal de: *Clavière (Var)*
acte ou jugement transcrit le:
N° du registre d'état civil:
350-700-1020. (20434)

Ministère de la défense - Mémoire des Hommes
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: **TSCHEILBERG**
Prénoms: *Paul, Henri*
Grade: *2^e classe*
Corps: *12^e Régiment d'Artillerie*
N°: *1100* au Corps - Cl. *1411*
Matricule: *11* au Recrutement *Nice*
Mort pour la France le: *25 Août 1911*
à: *Compagnie d'Artillerie de la 1^{re} Armée*
Genre de mort: *tué à l'ennemi*
Né le: *11 Janvier 1891*
à: *Draguignan* Département: *(Var)*
Arr. municipal (P. Paris et Lyon):
à défaut non et N°:
Jugement rendu le: *15 Octobre 1919*
par le Tribunal de: *Clavière (Var)*
acte ou jugement transcrit le:
N° du registre d'état civil:
350-700-1020. (20434)

Ministère de la défense - Mémoire des Hommes
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: **BLANC**
Prénoms: *Régmond, François, Sébastien*
Grade: *Captaine*
Corps: *1^{er} Régiment de Chasseurs*
N°: *41* au Corps - Cl. *1312*
Matricule: *1* au Recrutement *Nice*
Mort pour la France le: *1 Octobre 1914*
à: *Régiment d'Artillerie d'Alger*
Genre de mort: *tué à l'ennemi*
Né le: *27 Février 1879*
à: *Gap* Département: *(Var)*
Arr. municipal (P. Paris et Lyon):
à défaut non et N°:
Jugement rendu le: *16 Janvier 1917*
par le Tribunal de: *Nice (Alpes-Maritimes)*
acte ou jugement transcrit le:
N° du registre d'état civil:
350-700-1020. (20434)

Ministère de la défense - Mémoire des Hommes
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: **GAL**
Prénoms: *Joseph, Pierre, Maurice*
Grade: *2^e classe*
Corps: *1^{er} Régiment de Chasseurs à Pied*
N°: *5135* au Corps - Cl. *1115*
Matricule: *11* au Recrutement *Nice*
Mort pour la France le: *12 Juin 1915*
à: *Ambulance n° 1 de S.P.C.A. Région Compiègne*
Genre de mort: *tué à l'ennemi à Blonay de guerre (Marne)*
Né le: *4 Octobre 1885*
à: *Clavière* Département: *(Var)*
Arr. municipal (P. Paris et Lyon):
à défaut non et N°:
Jugement rendu le: *24 Juillet 1919*
par le Tribunal de: *Clavière (Var)*
acte ou jugement transcrit le:
N° du registre d'état civil:
350-700-1020. (20434)

Ministère de la défense - Mémoire des Hommes
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: **Magail**
Prénoms: *Louis*
Grade: *Soliste*
Corps: *1^{er} Régiment de Chasseurs*
N°: *1568* au Corps - Cl. *1411*
Matricule: *15* au Recrutement *Nice*
Mort pour la France le: *5 Mars 1915*
à: *Hôpital N°1 de l'Armée*
Genre de mort: *maladie contractée au service*
Né le: *10 Juillet 1874*
à: *Clavière* Département: *(Var)*
Arr. municipal (P. Paris et Lyon):
à défaut non et N°:
Jugement rendu le: *D.R.*
par le Tribunal de: *Clavière (Var)*
acte ou jugement transcrit le:
N° du registre d'état civil:
350-700-1020. (20434)

Ministère de la défense - Mémoire des Hommes
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: **CAVALIER**
Prénoms: *Capitaine, François*
Grade: *1^{er} Régiment d'Artillerie*
N°: *141* au Corps - Cl. *1312*
Matricule: *141* au Recrutement *Nice*
Mort pour la France le: *21 Mai 1919*
à: *Régiment Camp 2^e à Nancy*
Genre de mort: *maladie contractée au service*
Né le: *29 Juillet 1890*
à: *Clavière* Département: *(Var)*
Arr. municipal (P. Paris et Lyon):
à défaut non et N°:
Jugement rendu le: *D.R.*
par le Tribunal de: *Clavière (Var)*
acte ou jugement transcrit le:
N° du registre d'état civil:
350-700-1020. (20434)

Fiche modèle n° 1 spéciale aux militaires et marins dont l'acte de décès contient la mention « Mort pour la France ».
Ministère de la défense - Mémoire des Hommes
PARTIE À REMPLIR PAR LE DÉPÔT OU LE QUARTIER.

Nom: **CABASSON**
Prénoms: *Joseph, Auguste*
Grade: *1^{er} classe*
Régiment au service auquel appartenait le défunt au moment du décès: *Clavière*
N° Matricule: *52789-5*
Mort pour la France le: *9 Mars 1917*
à: *Bois de Clépy*
Genre de mort: *Clavière en mer*
Né le: *11 Avril 1897*
à: *Clavière* Département: *(Var)*
Dernière domicile: *Clavière* Département: *(Var)*
Arr. municipal (P. Paris et Lyon):
à défaut non et N°:
Jugement rendu le: *18 Octobre 1918*
par le Tribunal de: *Brest*
acte ou jugement transcrit le: *29 novembre 1918*
à: *Brest*
N° du registre d'état civil:
350-700-1020. (20434)

CASSINI DANIEL
Aucune archive trouvée

Ministère de la défense - Mémoire des Hommes
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: **PASCAL**
Prénoms: *Louis, Maurice*
Grade: *1^{er} classe*
Corps: *1^{er} Régiment d'Artillerie*
N°: *141* au Corps - Cl. *1312*
Matricule: *141* au Recrutement *Nice*
Mort pour la France le: *17 Mars 1914*
à: *Compagnie de Logement (1)*
Genre de mort: *tué à l'ennemi*
Né le: *26 Mars 1891*
à: *Clavière* Département: *(Var)*
Arr. municipal (P. Paris et Lyon):
à défaut non et N°:
Jugement rendu le: *17 décembre 1914*
par le Tribunal de: *Draguignan*
acte ou jugement transcrit le: *17 Janvier 1915*
à: *Clavière (Var)*
N° du registre d'état civil:
350-700-1020. (20434)

**REPAS DES ANCIENS LE 11 DÉCEMBRE, UNE AMBIANCE DE FEU !
À MONTFERRAT, AU RESTAURANT « LA BASTIDE DES MOINES »**



POSSIBILITÉS DE RENCONTRES

- Dans le cadre de permanences programmées ou à la demande au sein des communes adhérentes
- Au domicile

Renseignez vous auprès du **CLIC** de la dracénie ou auprès de votre mairie.



PARTENAIRES

Conseil Général du Var
 Les communes adhérentes
 Carsat Sud Est
 Mutualité Sociale Agricole
 Centre hospitalier de la Dracénie
 Pact du Var



CLIC DE LA DRACÉNIE



CENTRE LOCAL D'INFORMATION DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE INTERCOMMUNAL

Joignable du Lundi au Vendredi de 8h30 à 17h (réception sur rendez-vous)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

63 Boulevard Marx Dormoy

83 300 Draguignan

Tel : 04 94 50 42 26 - 06 26 54 27 89

Fax : 04 94 68 95 08

ccas.clic@ville-draguignan.fr



LE CLIC QU'EST CE QUE C'EST ?

Le **Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)** gérontologique de la Dracénie est un service initié en 2003 par le Centre Communal d'Action Sociale de Draguignan et soutenu, depuis sa création, par le Conseil Général du Var et les communes adhérentes.

DESTINÉ À QUI ?

- aux personnes de plus de 60 ans ;
- à leur famille, à leur entourage ;
- aux professionnels intervenant auprès des personnes de plus de 60 ans et / ou de leur famille ;
- à tous les partenaires concernés par le troisième âge (associations..).



SUR QUEL SECTEUR GÉOGRAPHIQUE ?

Draguignan, Ampus, Bargemon, Callas, Claviers, Chateaudouble, Figanières, Flayosc, Montferrat, La Motte, Taradeau, Trans en Provence, Vidauban, Le canton de Comps sur Artuby

Le territoire d'intervention est variable compte tenu de l'adhésion volontaire des communes.

Le **CLIC** en fonction du contexte et de la demande :

- accueille et écoute,
- informe.

et suivant la situation :

- apporte une réponse adaptée ou oriente vers le bon interlocuteur ;
- évalue la situation et propose un plan d'aide ;
- crée du lien entre les professionnels intervenant auprès d'une personne âgée ;
- est un lieu ressource pour ces professionnels ;
- est une orientation possible pour le professionnel qui reçoit une demande qui n'est pas de son ressort.



LES DOMAINES D'INTERVENTION SONT MULTIPLES

- Le maintien à domicile
- L'accueil en structure (temporaire, à long terme de jour ou à temps complet)
- L'accès aux soins
- Les associations
- Les loisirs
- Le domaine fiscal
- Les mesures de protection
- Les transports
- L'aménagement du logement

EXCLUSION : les aides financières (traitées par d'autres services sociaux).

Quelle que soit la demande : **le CLIC ne se substitue pas aux dispositifs existants.**

Au-delà d'un service de renseignements centralisé à compétence élargie : le **CLIC** a aussi pour vocation d'être un "plus" pour l'ensemble des professionnels pour mieux se connaître et travailler ensemble dans l'intérêt des personnes prises en charge.



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

VIE CULTURELLE



Le Pôle Culturel Chabran, nouvel écrin pour la culture en Dracénie.

Le Pôle Culturel Chabran dispose, sur un même site, d'entités différentes qui concourent toutes au rayonnement de la culture sur l'ensemble de la Dracénie.

Une médiathèque richement dotée et un conservatoire d'agglomération se placent en têtes de pont de ce nouveau Pôle.

Par ailleurs, les Archives Départementales s'y sont implantées disposant de locaux adaptés. Une nouvelle Artothèque d'Agglomération présente et propose en prêt des oeuvres d'art contemporain.

Plusieurs espaces communs viennent compléter ces équipements, tels qu'un vaste hall d'accueil, un auditorium de 300 places et un café culturel.

Horaires d'ouverture du Pôle Culturel
Du lundi au Samedi :
Septembre --> Juin de 8h45 à 18h15
Juillet / Août de 10h à 18h



VIGNE à VELO en DRACENIE

La vigne à vélo est un itinéraire qui a pour vocation d'être l'armature urbaine du réseau cyclable en Dracénie.

D'une longueur totale de 42 km, il reliera à terme les communes de Vidauban, Taradeau, Les Arcs sur Argens, La Motte, Le Muy, Trans en Provence et Draguignan.

Cet itinéraire desservira les villes et villages, les domaines et les caves viticoles, les sites touristiques et de loisirs en Dracénie (base de loisirs de Vidauban, point de vue de Taradel à Taradeau).

Le Projet

Le début des travaux d'aménagement de la Vigne à Vélo, ont été repoussés de quelques semaines en raison de la période des vendanges. Le chantier a ainsi débuté mi-septembre par les travaux de débroussaillage et se terminera au cours du premier trimestre 2016.

2015-2016 : 1er tronçon Les Arcs- rond point dit de Sainte Roseline

Les travaux portent actuellement sur un premier tronçon de 5 km, traversant les vignobles et bois, partant du village des Arcs sur Argens jusqu'au rond point dit de Sainte Roseline.

Le revêtement en bitume permettra tant la pratique du vélo, du roller, du jogging ou encore de la marche à pied. Un usage multiple pour toute la famille.

Quatre entreprises vont intervenir dans cette phase travaux : débroussaillage, réalisation de la bande de roulement, aménagements paysagers et signalétique.

Coût du tronçon : 462 000 € HT dont 20% de subventions Région Provence ALPES Côte d'Azur.

Coût global du projet : 4 M € HT.

Un projet connecté à l'Eurovelo 8

Ce projet est également relié à l'EUROVELO 8, la Méditerranée à vélo, itinéraire cyclable européen traversant la Dracénie d'Ouest en Est de Sillans la Cascade à Claviers. L'EV8 traverse 11 communes de la Dracénie (Sillans-la-Cascade, Salernes, Saint-Antonin-du-Var, Lorgues, Flayosc, Draguignan, Figanières, Callas, Bargemon, Claviers et Callas) en empruntant le tracé de l'ancienne voie ferrée du Train des Pignes.



L'agglo sur les réseaux sociaux

Depuis le 15 mai dernier, il est possible de suivre l'actualité de la CAD, et plus largement d'événements du territoire sur Facebook. Une arrivée qui permet de relayer les informations les plus récentes de la collectivité en temps réel.

Après un mois d'existence, plus de 550 mentions « J'aime » suivent au quotidien l'actualité du territoire. Un chiffre qu'il convient de rapprocher des 72% des internautes qui sont actifs sur les réseaux sociaux. Une bonne manière de créer du lien, d'autant que 71% des inscrits accèdent à leur compte depuis un téléphone portable ou une tablette, et ont la possibilité d'interagir avec la CAD par message privé ou bien en commentant l'actualité.

Il s'agit surtout d'un bon baromètre du territoire et d'un moyen de se tenir au courant des besoins ou des attentes des citoyens connectés.

Rejoignez-nous sur www.facebook.com/AggloDracenoise

UN PROJET D'AVENIR POUR LE TERRITOIRE

Le SCOT de la Dracénie : historique de la démarche

La démarche de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) avait été engagée dès juillet 2008 par la Communauté d'Agglomération Dracénoise. Bien avancé, le volet Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) devait être débattu en conseil d'agglomération en mai-juin 2010.

Les dramatiques inondations de juin 2010 ont contraint l'agglomération à suspendre la démarche, dans l'attente des conclusions des Plans de Prévention du Risque Inondation (PPRI) sur les communes. 10 communes sur 16 ont, en effet, fait l'objet d'une prescription ou d'une révision de PPRI après juin 2010, alors que trois seulement étaient concernées au préalable (Draguignan, Vidauban, Trans-en-Provence). Ces nouveaux PPRI ont tous été approuvés au premier semestre 2014.

En parallèle :

- › La Communauté d'Agglomération Dracénoise s'est élargie au 1^{er} janvier 2014 avec trois nouvelles communes : Salernes, Sillans la Cascade, Saint Antonin du Var.
- › Les conseils municipaux des communes et le conseil d'agglomération ont été renouvelés suite aux élections de mars 2014.
- › L'évolution législative est venue modifier de manière substantielle le contenu des SCOT avec les lois Grenelle 1 et 2 (2009-2010) et la loi ALUR (2014).

La stabilisation en 2014 a permis de relancer la démarche depuis septembre 2014.

Les étapes du SCOT de la Dracénie

Un SCOT est un document de planification stratégique qui fixe à l'échelle d'un territoire, les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les 10 / 20 ans à venir. Il se compose de 3 volets :

Un rapport de présentation :
qui explique les choix retenus pour établir le projet d'aménagement et de développement de l'agglomération.

Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) :
ce document constitue l'étape centrale de l'élaboration du SCOT puisqu'il affirme de manière claire la politique de l'agglomération en matière d'aménagement de son territoire pour les prochaines années.

(Étape en cours)

Un document d'orientations et d'objectifs (DOO) :
qui détaille les modalités de mise en œuvre des ambitions et objectifs exprimés dans le PADD.

Que dit le PADD du SCOT de la Dracénie ?

Les orientations générales du PADD reposent sur un scénario de développement durable qui prévoit 10000 habitants supplémentaires à l'horizon 2025 (soit 1 % de croissance démographique). Il établit une organisation du territoire qui s'appuie sur : le renforcement du cœur d'agglomération (Draguignan – Trans-en-Provence)- une agglomération forte, avec un cœur d'agglomération fort. Cette organisation est complétée par un développement à dominante économique sur l'Arc sud, sans oublier le développement des territoires plus ruraux du nord et de l'ouest qui contribueront eux aussi à l'attractivité de l'agglomération sur la base de leurs atouts propres (tourisme, agriculture, santé bien être, spécificités artisanales).

Cette organisation territoriale est également fondée sur une gestion économe des ressources, une préservation et une mise en valeur des paysages et une meilleure articulation entre développement urbain et mobilités. L'attractivité du territoire doit également se renforcer grâce notamment à une offre de logements adaptée, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

8 OBJECTIFS POUR 3 AMBITIONS FORTES

L'ambition économique et sociale

« La Dracénie, un territoire en plein essor »

L'ambition économique et sociale du projet d'aménagement et de développement est un axe fort du SCOT de la Dracénie souhaité par les 19 communes de l'agglomération. L'idée générale est d'ouvrir l'agglomération au développement, en évitant les concurrences internes et en « plaçant les bonnes activités aux bons endroits », c'est-à-dire en fonction des valeurs en économie urbaine, de l'efficacité des réseaux de transports mais aussi et surtout des considérations d'équité et de cohérence territoriale. Cette ambition se décline en 3 objectifs :

► Faire vivre une armature urbaine efficace et équitable

L'armature urbaine est la manière dont « les lieux de vie » sont répartis sur le territoire communautaire et reliés entre eux par les infrastructures de transport et déplacement. En Dracénie, on distingue ainsi un étagement des 19 communes en 3 strates : le Cœur d'agglomération regroupant la ville centre de Draguignan et Trans-en-Provence (45 000 habitants); les villes dites d'appui qui se situent dans une strate démographique entre 4 000 et 11 000 habitants, et les villages dont la population s'étale entre 500 et 3 500 habitants.

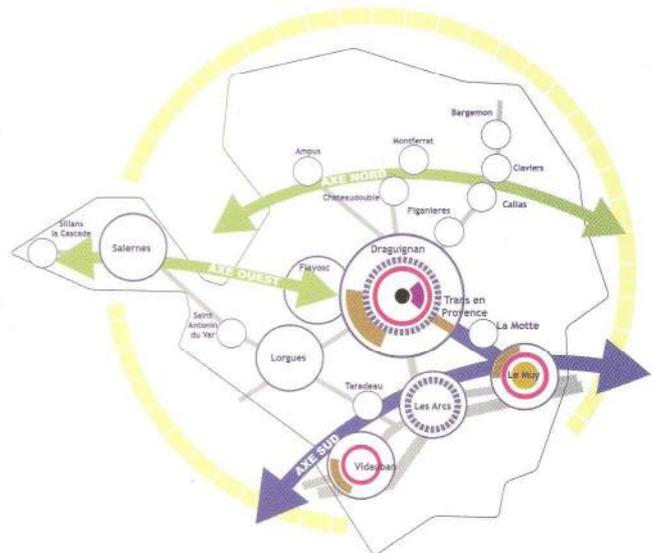
Le PADD du SCOT entend promouvoir un développement qui conforte cette organisation des pôles urbains de l'agglomération dracénoise. Cet objectif conduira notamment à localiser prioritairement dans le cœur d'agglomération et les villes d'appui les grands projets d'investissements économiques et les Grands Projets d'Équipement et de Services mais aussi à caler l'armature des transports publics sur cette armature urbaine.

La reconnaissance de cette armature urbaine n'aura bien évidemment aucun impact direct pour ce qui concerne le développement des services de proximité dans les territoires ruraux.

► Favoriser un développement économique cohérent et définir ses modalités de localisation

Cet objectif de développement économique repose sur 3 principes d'action : le premier entend valoriser les atouts spécifiques de chaque commune en ne bridant pas les initiatives dont chacun peut être porteur ; le second vise néanmoins à inscrire cette multiplicité d'initiatives dans un cadre de référence tel qu'il est défini dans le SCOT pour garantir l'équilibre et la cohérence territoriale (cf. objectifs ci-dessous) ; enfin, le troisième consiste à étudier les conditions d'un contrat de péréquation entre les communes afin que les recettes fiscales des unes puissent contribuer au développement des autres.

- Renforcer et valoriser le cœur d'agglomération (Draguignan/Trans)
- Libérer le potentiel de développement du sud de la Dracénie (le « couloir sud de l'Argens »)
- Équilibrer le développement territorial en mettant en valeur les atouts des composantes territoriales Nord et Ouest de la Dracénie
- Sur l'ensemble du territoire, donner à chacun la possibilité de se développer, à la hauteur de son positionnement dans l'armature urbaine
- Sur l'ensemble du territoire, développer les activités liées à l'économie touristique



OBJECTIF 6 : FAVORISER UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE COHERENT ET DEFINIR SES MODALITES DE LOCALISATION

Un développement économique en lien avec l'armature urbaine

- Place centrale
- Villes d'appui
- Villages

↔ Axe Sud : libérer le potentiel de développement

↔ Axe Nord et Ouest : équilibrer le développement, mise en valeur du territoire

Renouvellement, confortement de l'existant, maturation des projet en cours

Création de surfaces nouvelles

Restructuration, requalification, recyclage des zones PPRI

Pôles thématiques

Émergence d'un pôle tertiaire / Sainte Barbe

Renforcement de l'attractivité commerciale du centre ville de Draguignan

Renforcement de l'attractivité touristique sur l'ensemble du territoire

► Répondre à tous les besoins de logement

Le SCOT de la Dracénie démontre l'effet ciseaux, voire la contradiction entre le taux de croissance démographique que connaît actuellement l'agglomération et les objectifs de production de logements sociaux attendus en 2025 par la loi d'Engagement National pour le Logement (ENL).

Dans ce contexte, le PADD fixe trois lignes d'actions pour la production de logements sur le territoire :

- Développer quantitativement une offre de nouveaux logements, y compris par la reconquête des logements vacants en centre ancien, en cohérence avec l'hypothèse d'évolution démographique.
- Privilégier les localisations de ces nouveaux programmes de logement, en cohérence avec la desserte par des transports alternatifs à la voiture.
- Adapter la production de logement à la solvabilité des ménages.

L'ambition urbaine

« La Dracénie, un territoire à vivre »

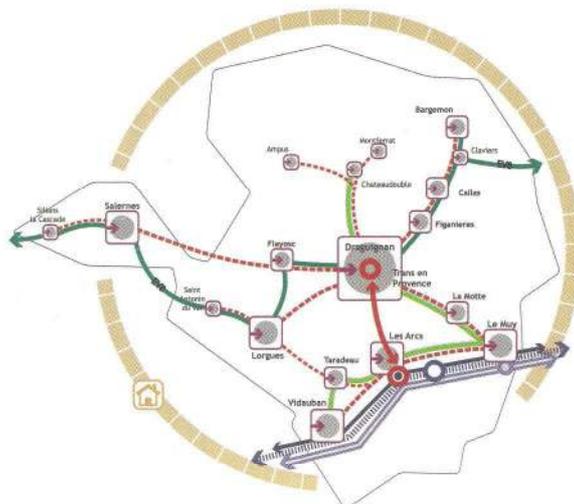
Avec l'ambition urbaine, l'agglomération entend structurer et diversifier les modes de déplacement mais aussi économiser la consommation des espaces naturels pourvu que les nouvelles formes urbaines respectent l'identité rurale provençale.

► Rendre le territoire accessible à tous dans la pluralité des modes de transports

Sous cet objectif, l'agglomération Dracénoise entend notamment développer une offre améliorée des transports collectifs avec la mise en place de pôle d'échanges (Draguignan, gare SNCF des Arcs-Draguignan), faciliter les déplacements dits en modes actifs (vélo, piétons), là où le relief le permet et en priorité dans les centres urbains. Il s'agit d'œuvrer pour mieux hiérarchiser la voirie pour faciliter l'écoulement du trafic notamment dans le cœur d'agglomération, qui doit retrouver son positionnement historique de carrefour géographique.

► Intensifier l'urbanisation et économiser l'espace

L'un des objectifs importants assignés aux SCOTs est d'économiser l'espace. Pour la Dracénie, cette économie de l'espace passe par une relative intensification urbaine, c'est-à-dire une densification des programmes urbains. Cela se fera dans le respect de la préservation de la qualité de vie et la spécificité des villes et villages provençaux.



OBJECTIF 7
RENDRE LE TERRITOIRE ACCESSIBLE À TOUS
DANS LA PLURALITÉ DES MODES DE TRANSPORTS

- Pôles d'échanges (Les Arcs, Draguignan)
- ↔ Desserte TC structurante
- Développement de l'offre en mobilité alternative à la voiture particulière
- ↔ Desserte ferroviaire existante
- Ⓜ Nouvelle ligne ferroviaire
- et gare associée
- ↔ Autoroute
- ↔ et développement du Co-viturage (Le Muy)
- Développement du maillage cyclable (EVS, ligne à vélo, liaison Draguignan - Chateaubouff)

OBJECTIF 8
INTENSIFIER L'URBANISATION ET ÉCONOMISER L'ESPACE

- Des capacités d'accueil et des projets urbains calibrés et pertinents
- ➔ Une intensification des espaces urbains existants

OBJECTIF 9
REPOSER À TOUS LES BESOINS DE LOGEMENT

- ☀ SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE (des communes)
- 🏠 Une programmation de l'offre nouvelle en logement cohérente avec les évolutions démographiques et la solvabilité des ménages

L'ambition environnementale

« La Dracénie, un territoire grandeur nature »



OBJECTIF 1 : PROTÉGER ET VALORISER LES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS

TRAME VERTE ET BLEUE

- Réservoirs de biodiversité
- ↔ Corridors écologiques
- Trame bleue

VALORISATION ET DÉVELOPPEMENT

- ☀ Lisières urbaines
- ▨ Espaces agricoles et naturels
- ⋯ Grandes entités paysagères

OBJECTIF 2 : MÉNAGER ET VALORISER LES RESSOURCES NATURELLES

SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

- ☀ Une gestion précautionneuse de l'eau et du traitement des déchets
- ☀ Un développement des filières énergie-bois et photovoltaïque
- ☀ Notamment dans les espaces urbains

OBJECTIF 3 : DIMINUER L'EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS INONDATION

- Minimiser l'exposition aux risques

Le PADD du SCOT entend apporter **des réponses renouvelées à la question des rapports entre la Ville et la Nature** et gérer les ressources de son territoire « en bon père de famille ». Cette ambition générale se décline en 3 objectifs :

► Protéger et valoriser les espaces naturels, agricoles et forestiers

Reconnaissant de multiples fonctions aux espaces naturels, agricoles et forestiers (paysage, biodiversité, économie, loisirs,...), le PADD du SCOT de la Dracénie entend harmoniser les souhaits de la protection avec les volontés du développement sur ces espaces : trouver le juste équilibre !

► Ménager et valoriser les ressources naturelles Diminuer les pressions et pollutions

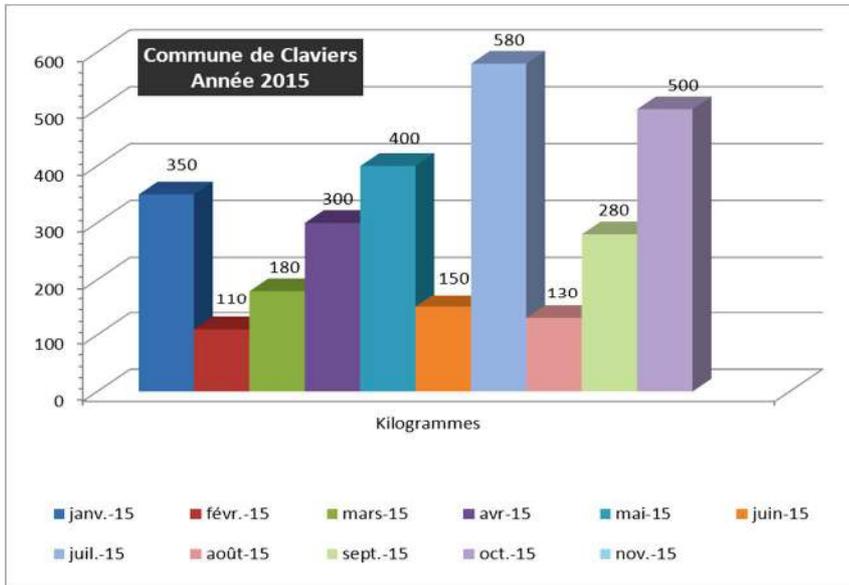
Sous cet objectif, l'agglomération affirme notamment sa volonté d'encourager les ouvrages de rétentions pour les eaux pluviales, de développer les modes d'assainissement non collectif pourvu qu'ils soient efficaces et de privilégier les assainissements collectifs dans les espaces urbains reconnus. Une politique publique d'ensemble pour le traitement des déchets sera engagée. Les filières bois et photovoltaïque seront privilégiées pour le développement des énergies renouvelables.

► Diminuer l'exposition aux risques naturels prévisibles

Bien évidemment, le PADD du SCOT reconnaît le principe général consistant à ne pas exposer de nouvelles populations ou installations au risque inondation et définit un objectif visant à gérer les eaux pluviales « à la source » en amont afin de limiter les risques à l'aval.



**LA SOLIDARITÉ À CLAVIERS N'EST PAS UN VAIN MOT.
CETTE PÉRIODE DE FÊTES EST L'OCCASION IDÉALE D'Y PENSER ET
DE S'EN SOUVENIR PENDANT L'ANNÉE À VENIR...**



L'Association Montagn'Habits Emploi Solidarité collecte sur notre territoire ses bornes à vêtements. Pour vous informer du tonnage que cela représente, voici un relevé des collectes pour le mois de Novembre 2015.

Éric DUMEZ, Attaché de Direction

Site internet: www.montagnhabits.com



AFMTELETHON
INNOVER POUR GUERIR

**4ETS
DECEMBRE
2015**



Toutes les associations clavésiennes se sont généreusement unies le 5 décembre pour organiser une fête ouverte à tous et se créer ainsi de chouettes souvenirs. Elles ont fait preuve d'une mobilisation exceptionnelle qui a fait du Téléthon 2015 une belle réussite : **1070 € récoltés !** Malgré le mauvais temps, 75 convives se sont retrouvés à la Chapelle Saint-Sylvestre pour déguster 25 kg de daube de sanglier offerts et cuisinés par les chasseurs de la commune. Initialement, il était prévu d'organiser ce repas sous tentes chauffées sur la place du 8 Mai 45 avec des jeux et défis pour les plus jeunes mais la pluie et le vent ne l'ont pas permis.

COLLECTE POUR LES REFUGIES

Merci à toutes celles et ceux qui ont généreusement contribué aux dons pour les réfugiés de guerre en provenance de Syrie, Irak, Soudan le lundi 21 septembre ! Certains se sont demandé pourquoi cela n'avait pas été distribué dans la région : il fut convenu avec la paroisse de Bargemon (qui héberge des chrétiens réfugiés d'Irak mais n'était pas dans le besoin immédiat de vêtements, matelas, couvertures etc...), que l'ensemble des dons soit distribué à Bruxelles où un afflux de 800 réfugiés par jour mettait les associations et ONG internationales dans une situation humanitaire très difficile.





Roland Guigou nous raconte quelques souvenirs de sa vie à Claviers...

"Je suis né en 1930 : mon papa s'appelait Georges, clavésien de pure souche, bien sûr ! Il était maçon et travaillait pour Blanc à Claviers et, à cette époque, en même temps, il était agriculteur comme tout le monde dans le pays. Maman, dont le nom de jeune fille était Angèle Martel, est née à Callas et habitait à Claviers. Elle faisait 11km à pied pour aller à l'école à Callas; 22 km par jour ! On trouve des traces des Guigou jusque l'an 1600 à Claviers. Ils ont habité près de la Colle Blanche. 4 ou 5 familles portent le même nom que nous dans la région mais nous ne sommes pas parents.

Je suis allé à l'école de Claviers jusqu'au certificat d'étude. A 13 ans, c'était la guerre. Nous avons dû quitter l'école et aller travailler à la campagne comme journaliers. Nous cueillions de tout ! Des genêts, des fleurs du tilleul, des olives; on faisait les vendanges, on cultivait le jardin...

Puis je suis allé habiter à Cogolin et à Saint-Tropez chez mon cousin. C'est là que j'ai connu celle qui allait devenir ma femme, « Rirette » Corsi. Nous sommes revenus à Callas où nous avons habité. Rirette y était institutrice. Par la suite, nous sommes revenus à Claviers. Elle y a été la directrice de l'école jusqu'à la retraite. Je travaillais au domaine de Méaulx où je m'occupais de tout : la culture et le soin de la vigne, les vendanges, la vinification, les clients...je travaillais les 5 hectares de mademoiselle Bouyer Karr qui possédait le domaine. Le domaine fut acquis par le cinéaste Albert Lamorisse, un des plus grands poètes du cinéma, célèbre pour ses films Crin-Blanc et Le Ballon Rouge. Le Ballon Rouge reçut la Palme d'Or à Cannes et l'Oscar du meilleur scénario à Hollywood.

Je suis devenu administrateur du Crédit Agricole en tant que sociétaire et je n'ai arrêté cette fonction qu'à l'âge de 71 ans. Une fois par semaine nous nous réunissions pour signer les crédits avec le Comité. Je suis également devenu le responsable de la SAFER locale; je le suis toujours d'ailleurs. Nous avons également fondé le C.C.F.F. de Claviers et ce concept s'est rapidement répandu dans les autres communes par la suite ! On a créé le Foyer Rural, à notre retour de Callas avec la famille Pavia notamment. Pendant 2 ou 3 ans, nous avons d'ailleurs organisé un festival de cinéma ...tout naturellement à Méaulx. Il y avait une famille d'Hindous à Méaulx et Claude Lamorisse avait créé une école de danse indienne...

Comment j'ai trouvé le temps de faire tout cela ? Je ne sais pas ... à l'époque, on avait l'amour de la famille, il y avait une grande solidarité entre les gens, avec les voisins... Si quelqu'un était malade, on venait de suite cueillir ses olives ou vendanger pour lui. Il y avait beaucoup d'entraide spontanée. C'est dans cet esprit que je suis devenu également actif à la mairie où j'ai été adjoint pendant 3 mandats. J'ai été élu à 21 ans avec Victor Audibert. Nous avons construit les HLM juste après ceux de Bargemon. Beaucoup de clavésiens étaient opposés et certains ont manifesté de façon assez violente. Le Conseil Général nous a aidé financièrement.

La vie à Claviers ? Après la guerre, il y avait un boucher du nom de Sauve. Un autre boucher venait de Bargemon les jours de marché. Un Roquemaure était boulanger. Serge Mutti lui a succédé. Il y avait aussi plusieurs épiceries.

Louise Dellajuto avait un bureau de tabac sur la place. Toute la place était commerçante en fait.

Je suis né dans la maison qu'habite notre architecte clavésienne d'ailleurs... Ma maman gérait une épicerie COOP. Mon grand-père était cordonnier. Il livrait des souliers faits sur mesure à partir d'un "pied" en bois à un cordonnier de Bargemon qui lui passait commande chaque semaine. Et il n'était pas le seul au village à faire cela ! Ma grand-mère, elle, cousait le cuir des souliers. Les olives ? Nous ramassions chaque olive tombée par terre ! Certains qui possédaient de grandes oliveraies engageaient des femmes pour les récolter pendant 4 ou 5 mois. Tous les samedis, des grossistes venaient nous les acheter. Il y avait 3 moulins à huile. Celui près du Riou meulait aussi un peu de blé. Tout le monde ramassait la fleur de genêt et de tilleul. On les mouillait un peu pour que cela fasse plus de poids...On se faisait un peu plus d'argent...Chaque jour, elles étaient transportées à Grasse. Mon grand-père en revenait avec du grignon et on faisait la recense (une 2^{ème} presse) dans l'un des moulins de Claviers. Les italiens venaient ensuite chercher les peaux des olives et refaisaient une presse chez eux. Il y avait 130 à 140 vigneron. Mais avec de très petits vignobles. La plupart ne produisaient que 200 à 500 litres de vin mais aussi 20 litres de gnôle... N'oublions pas la scierie située à l'actuel ancien hangar des bus. Juste à côté de l'ancienne gare. Elle fut active avant 1914. C'est la famille Equy qui l'a fondée. Ils achetaient des coupes de bois sur Claviers, Seillans, parfois beaucoup plus loin encore. 1 à 2 fois par an arrivait un train complet qui transportait le bois de et jusqu'à la gare de Claviers. Le chemin de fer s'est arrêté le 1er janvier 1950 et la scierie à la même époque.

Puis, rapidement, il faut que je vous rappelle que nous produisions aussi des vers à soie. Ce n'était pas une industrie, c'était un petit rapport. En provençal le vers à soie c'est "magnan" d'où le terme "magnanerie" pour l'usine qui filait la soie. Tout le monde allait commander les "grains" de ver à soie (les œufs) chez Gues. Un gramme de "grains" de ver à soie c'est 6m² de vers à soie à maturité ! C'était surtout l'affaire des enfants de s'en occuper en leur fournissant des feuilles de mûriers. Tous les paysans du canton faisaient cela. 5 grammes d'œufs de ver à soie, cela demandait de 25 à 30 kg par jour de feuilles de mûriers à distribuer en 4 fois sur la journée. Un autre chiffre : un cocon donnait à lui seul un fil de 200 m de long.

Tout le monde avait des mûriers. Dans presque toutes les maisons on utilisait les chambres pour élever les vers à soie. Les derniers à faire de la soie dans le pays c'était à Claviers. On a arrêté lorsqu'il y a eu Tchernobyl : les feuilles des mûriers avaient été contaminées.

Savez-vous que l'on élevait encore des vers à soie à l'école de Claviers il y a 2 ans ?

FOYER RURAL

Bonjour à toutes et à tous,
Ce dernier trimestre, favorisé par notre climat particulier de Claviers a été bien occupé .



Fin septembre rando surprise dans la campagne Clavésienne
Un vrai succès. Plus de cent personnes ont gaiement participé.
Soleil au rendez-vous . A refaire

Sortie champignons : beaucoup
de paniers au départ et peu de
champignons à l'arrivée !
Mais très instructive .



Soirée châtaignes : une régalade, grillées à point par les
hommes , plateaux charcuterie et décoration préparés par ces
dames .

Belle journée pour les 25
participants de Claviers à la
marche du Téléthon organi-
sée sur les 6 villages.
Toutes les associations Cla-
vésiennes ont organisé le
repas et les animations pour
le Téléthon le 5 décembre. Mais la météo n'était pas avec nous...



Concert : chants du monde et Gospel avec Spirit
Voices suivi des 13 desserts le 20 décembre.
Cinéma et goûter pour les enfants pendant la période
de Noël .



Activités suivies fi-
dèlement toute l'année :

Gym pour dames le lundi matin.

Pilates pour dames et messieurs motivés le mercredi soir.

Marche amicale et décontractée le mardi à 14h30

Cours d'anglais pour débutants et personnes voulant progresser le jeudi à 16h00

Club du jeudi : après-midi sympas, un moment amical à partager .

Loto tous les premiers jeudis du mois .

Nouveau : école du cirque par B E diplômée pour enfants de 3 à 10 ans
(3 Groupes).

Nous espérons la réouverture de la bibliothèque pour bientôt .

Théâtre pour amateurs le jeudi soir.



*L'équipe du foyer rural prépare les animations pour 2016
et vous remercie de votre présence . Nous souhaitons à Claviers
une joyeuse fin et une merveilleuse nouvelle année*

QUELQUES NOUVELLES DE LA CHAPELLE SAINTE ANNE.

Les yeux de bœufs de la chapelle sont réparés.

Les vitraux sont livrés et leur montage a été effectué par les employés communaux avant la procession du 26 juillet. Nous réfléchissons maintenant sur la manière de réparer la façade EST dont le crépi part actuellement en plaques. Nous avons aussi en projet la réfection du grand tableau de Sainte Anne grandement détérioré.

Restauration du tableau "La descente de croix"

Peintre: Inconnu
Période: Fin 16ème - début 17ème siècle
Taille: 220 x 170 cm

L'état du tableau est critique mais il est encore sauvable. La qualité picturale de cette œuvre mérite sans conteste une restauration.

Travaux confié à l'Atelier Marie Para, Restauratrice de tableaux à Bargemon.

Coordination des travaux: : Association Restauration Église et Chapelles de Claviers

Coût global de l'opération: 15 240 €

Trois tranches de travaux:

1. Cartonnage, re-fixage de la matière picturale sur son support
2. Restauration support, incrustation, pose de pièces
3. Masticage, repeints, vernis

Durée de la restauration: 3 ans
Début de la 1ère tranche: Septembre 2015
Aujourd'hui le tableau est sauvé, la première phase a du être effectué sur place dans la chapelle. Le tableau étant trop fragile pour le transport. Il sera rapatrié dans l'atelier de restauration pour la suite des travaux.

La première phase a déjà pu être financée par les fonds de l'association mais pour la suite nous faisons appel aux dons.

Aussi, nous lançons un appel aux dons afin de pouvoir concrétiser ce projet. Pour plus de précisions vous pourrez contacter Frédéric Gerst, président de l'association des églises et chapelles de Claviers.

Le président Frédéric Gerst et son bureau
Tél. : 06 74 94 34 35



... pendant la restauration...



Avant les travaux....



... et à la fin de la première étape

Chers Amis,

Je ne peux pas ouvrir ce dernier bulletin de l'année, sans revenir sur l'odieux attentat de PARIS.

La société de chasse communale et tous les amis des forêts se joignent à moi pour envoyer toutes nos pensées aux familles des victimes.

Comme nous l'avions annoncé dans le dernier numéro, ce trimestre a été très riche en événements, sous le signe de l'ouverture et la convivialité .

Après une ouverture morose, (par manque de gibier sédentaire), c'est par une superbe journée du 29 septembre, que les équipes de battue de 6 communes se sont réunies pour la grande matinée cynégétique bisannuelle. Le nombre de participants, toujours très élevé, demande une grosse organisation. Bargemon en avait la charge cette année.

Cette battue, avait pour but bien sûr, de limiter le nombre de sangliers sur nos communes, à la demande des riverains et de l'administration départementale, mais elle est aussi un très bon moyen de recenser les espèces de la faune sauvage présentes sur cette énorme surface de forêt.. Nous avons eu par le fait, l'occasion d'observer la présence d'un chamois.

A 12h, les 150 participants se sont réunis à la salle polyvalente de BARGEMON, avec la présence de nos élus locaux invités pour l'occasion et nos dirigeants de la Fédération de Chasse du VAR.

Une collation a été suivie par la photo de l'amitié et la paella.



Un Dimanche à la Chasse

18 octobre 2015



Le mois d'octobre a été marqué par le passage impressionnant de vols de pigeons (ramier) et l'organisation commune (société de chasse communale et la fédération de chasse du VAR) pour la journée du 18 octobre.

Les objectifs de cette journée étaient d'ouvrir et faire découvrir au public, un parmi plusieurs mode de chasse: la battue au grand gibier.

Il était important aussi de rassurer sur la sécurité de notre passion et partager un moment de convivialité.

Je profite de l'occasion pour remercier Mr EQUY (chef de battue) pour ses explications sur la législation de la battue,

les consignes de sécurité et la disposition de tous les membres avec leurs invités, les traqueurs et leurs chiens par cette journée de pluie soutenue et enfin les porteurs pour avoir accueilli, encadré et accompagné sur le terrain nos 10 amis non chasseurs.

Après la matinée de chasse, retour au rendez vous, bilan de la matinée. Départ pour la salle des fêtes (merci au conseil municipal). Les mots de bienvenue de Mr Le Maire et son commentaire de la matinée, fut suivi d'un repas offert par la société de chasse et la fédération de chasse du VAR.



»Lou Kiki », suite...

Dans la continuité d'ouverture et de convivialité, nous avons organisé la création d'un groupement mixte chasseurs et non chasseurs (les amis des forêts).

Nous organisons un concours de photos animalières, un concours du plus beau ou original nichoir, projet lapin de garenne.

C'est avec un réel plaisir, que nous avons participé au téléthon avec toutes les autres associations.

En mon nom et au nom de toute la société de chasse communale, nous vous souhaitons un joyeux Noël et une très bonne année 2016.

Amicalement,
Abel Aragon



CONCOURS DE NICHOURS DES AMIS DE LA FORET

Chaque participant est invité à construire un nichoir pour oiseaux ou petits mammifères. Les nichoirs vont être jugés par notre expert selon leur aptitude à recevoir une nichée mais également en fonction de leur originalité et de leur conception. Seuls les nichoirs identifiés par un numéro d'adhérent pourront participer.

L'élection aura lieu **le 25 janvier 2016** et le gagnant recevra une niche-cam.

Après le concours les nichoirs vont être placés et, grâce à la caméra, nous pourrons suivre l'évolution de la nichée. Les photos prises par les niches-cam pourront également être présentées lors du concours photos suivant le délai et la qualité. Dans le cas où il y aurait beaucoup de participants, nous organiserons une réunion à proximité des nichoirs, autour d'un casse-croûte.

Contact Abel Aragon au 06.84.75.61.53 ou abel.aragon25@orange.fr



CONCOURS DE PHOTOS DES AMIS DE LA FORET

Le concours de photos est ouvert aux membres de LADF et la Société de Chasse de Claviers.

Les photos devront parvenir à l'adresse mail abel.aragon25@orange.fr et ce pour **le 15 avril 2016** au plus tard.

Le sujet : faune, flore, paysages de notre commune.

Les photos : une par candidat, en format paysage, prise avec un appareil photo avec le maximum de pixels. La qualité et la composition seront prises en compte. Sélection : les photos seront jugées par un comité de trois personnes indépendantes au concours, les photos anonymes dans la seconde quinzaine d'avril.

Les candidats renoncent à tous droits sur leur photo.

12 photos seront choisies. Chacune pour les mois de l'année, illustrera un calendrier avec un prix pour la photo de la page de garde.

Le calendrier sera imprimé à 200 exemplaires et vendu pour financer les projets de LADF.



SYNDICAT D'INITIATIVE DE CLAVIERS

Nous vous présentons ci-dessous le bilan des Animations de l'année 2015

Février	Soirée Apéro Concert en compagnie de Bénédicte
Mars	Film documentaire Endoc(t)rinement Semaine Alternative aux pesticides en Dracénie
Juin	Conférence Interactive « le sol et votre jardin » avec Marjorie Ughetto dans le cadre du Festival de la Terre
Juillet	Festival de Choral International avec le groupe Omnia de Slovaquie
Août	Musique Cordiale de Seillans Concert de midi et Concert en soirée « La Beauté du Baroque »
Octobre	Conférence « Les Grandes Heures des Châteaux du Var » par Charles Armand Klein
Novembre	Soirée Apéro Concert avec Soraya et Bernadette
	Film documentaire « ceux qui sèment » à l'occasion du Festival Alimenterre
Décembre	Téléthon des associations

La programmation 2016 est en cours, des contacts ont été pris et nous espérons vous retrouver nombreux pour un nouveau rendez-vous dès le printemps avec le **Festival de Musique des Chapelles**.



Les Bénévoles du Syndicat d'Initiative vous souhaitent de Joyeuses Fêtes de Fin d'Année et une très Belle Année 2016.

Jeanine Buron

ARTISTES DE CLAVIERS

FRÉDÉRIC VALENTI

Photographe



Après m'être essayé furtivement à la photographie argentique ainsi qu'à la chambre noire, dans ma jeunesse, j'ai opté pour la photographie numérique suite à l'achat d'un petit appareil lors d'un voyage à New York en 2003 (acheté le dernier jour du séjour)... Depuis, la passion ne m'a plus quitté et je ne sors plus sans mon appareil, Autodidacte, je pratique le paysage, la macro, le portrait, l'animalier, etc... et je prends un malin plaisir à les découper et à les recomposer selon mon imagination. Je fais plusieurs expositions seul ou en groupe à Claviers, à Menton, à Bargemon, à Draguignan et à Fréjus.



NADIA SCHMIDT

Artiste plasticienne

« J'ai toujours aimé me promener dans les détails... »



Née à Berlin, vit et travaille depuis 2003 en France.



Nadia Schmidt poursuit son travail d'installation in situ temporaire ou permanent dans des espaces publics et privés propre à dévoiler des histoires et des formes possibles d'un lieu urbain, patrimonial ou naturel. En infiltrant les signes du paysage, leurs histoires passées ou présentes Nadia Schmidt cherche à manipuler le langage des lieux pour construire une installation poétique en résonance avec l'environnement investi.

« C'est la broussaille, le côté sauvage qui m'intéressent ... pour le moment ! »

Créatrice et directrice artistique à l'origine de plusieurs projets d'art contemporain, notamment "Labyrinth" (1992-1996) à Berlin et "KunstNaturLandschaft Gärten der Sinne" (ArtNaturePaysage Jardins des Sens, 1996 - 2003) à proximité de Berlin.

Participation à de nombreux projets et expositions en Allemagne, Italie, Autriche et France y compris dans le domaine pédagogique.



INFORMATIONS PERMANENTES

MAIRIE DE CLAVIERS



Place du 8 Mai 1945 - 83830 CLAVIERS - Tél. : 04 94 76 62 07 - Fax : 04 94 76 75 74

Email : mairie.claviers@wanadoo.fr - Site Internet : www.mairie-claviers.fr

Heures d'ouverture : Lundi & mardi : 9h-12h & 14h-18h. - Mercredi, jeudi & vendredi : 9h-12h.

SAMU	15
Pompiers	18 ou 112
Gendarmerie	17 ou 112
Docteur Eve GARRY	04 94 76 71 16
Mme BARON - Infirmière	06 60 81 34 70
Défibrillateur situé dans le couloir de la Poste	

SAUR (Urgences 24h/24 - 7j/7)	04 83 06 70 07
Gestionnaire de l'assainissement collectif et de l'eau potable.	
Assistante Sociale - Mme DI GALANTE	04 83 95 57 80
Permanence en Mairie (uniquement sur rendez-vous)	
Relais Médiathèque : Tous les mardis matin de 9h / 11h	

Les artisans / commerçants de Clavier

Alimentation :

Epicerie PROXI LORY	04 94 76 79 52
Domaine de Méaulx	04 94 76 60 06
Les confitures de Marilyn & bar à jus	06 37 92 69 30
Email : rittanomarilyn@orange.fr	

Assistante maternelle agréée :

Madame Rose LEONARD (04 94 68 37 73) ou
06 85 14 79 44

Coiffure / Esthétique :

Debbie COOK	06 72 33 90 44
Esthéticienne internationale, manucure, beauté des pieds, épilation, permanente des cils.	
Mlle COIFF - Vanessa EYRAUD	06 45 67 68 88
Salon de coiffure ouvert du mardi au samedi, de 9h à 18h.	
Nathalie :	06 98 30 52 26
Coiffure, esthétique, pédicure, spécialisée en milieu médical.	
Suzy's Fashion	06 33 66 16 57
Coiffure, manucure, pose de vernis permanent...	

Hébergement (chambres d'hôtes) :

Lou Rigaou	04 94 47 81 42
La Fabrique de pâtes	04 94 76 74 20
Le Village	04 94 76 68 90

Restauration :

Restaurant « Côté Terrasse »	04 89 71 96 14
Restaurant Glacier « L'Olivier »	04 94 76 62 79
Salon de thé & Chambres d'hôtes	
« La Clé des Songes ».....	04 94 85 15 91
Site internet : www.la-cledessonges.fr	
Bar Le Cercle de la Fraternité	04 94 47 80 60

Entreprises d'électricité :

EAD Electricité - ANNE Damien	06 64 21 00 46
MAXELEC - Maxime MOUSSET	06 60 10 36 66
maxim.electricien@gmail.com	

Terrassiers :

Vincent PORRE	06 16 24 33 13
Denis VENTURINO	04 94 76 67 39

Jardins / Paysagistes :

Les jardins de Steph	06 62 44 76 13
Email : stephpavia@msn.com	
René GIMENEZ	06 68 18 20 70
Fiona SNEED	06 30 24 57 12
Tim SNAPE	04 94 39 11 16
Nicolas CASTELLOTTI	06 63 47 10 88

Maçonnerie et paysagisme :

Passion Paysage - PAVIA Emmanuel	06 22 00 17 30
Email : passion.paysage@hotmail.fr	

Maçonnerie générale - Tous corps d'état :

CASTELLOTTI Ange	06 61 17 23 48
CREZZINI Michel	06 68 20 95 50
BOISSON Cédric - T. A. D.	06 67 03 96 35
ZROUGA Maçonnerie	06 15 88 07 06

Menuisier

VALENTI	04.83.71.01.46
.....	06.95.82.27.81

Divers :

Agence immobilière - PROVARIM	04 94 76 79 63
Architecte D. P. L. G. : Isabelle FOURNEAU	04 94 76 79 27
Brocante & Dépendances : cbkro@yahoo.fr	
Achat, vente et débarras	06 68 60 07 07
Chiropracteur : Christine BARBERO	06 45 75 11 68
Comptable - Responsable de secteur :	
Tatiana HABER.....	06 03 10 24 51
Tatiana.haber@francecomptabilité.fr	
Dessinatrice en bâtiment - Décoratrice d'intérieurs :	
Stéphanie DESILLE.....	07 61 48 89 76
desillestephanie@gmail.com - www.dsdesinetdecoration.com	
Entreprise de Peinture : ROUSSELLE Jean-Paul	06 50 43 16 76
Menuiserie : VALENTI Frédéric	04 94 99 17 42
Plomberie : MOUTON Jean-Pierre	06 08 83 99 55
Email : mouton.plomberie@orange.fr	
Surveillance : Meyer Sécurité	04 94 76 60 98
Tapissier : Le Dé à Coudre	04 94 84 74 90
Taxi Laurent	06 31 97 97 63
Terre Fleur et Végétal :	
Christophe PETIN.....	06 73 45 40 96
Traitement, isolation, prévention, élimination des insectes :	
C.D.L. Entreprise	06 83 19 79 85